



Eylau

SELAS Eylau
55, Rue Saint-Didier 75116 Paris

INHIBINE B

HORMONOLOGIE SPECIALISEE

1. RÉSERVE OVARIENNE :

Actuellement, un couple sur six consulte pour un désir d'enfant et un bilan clinique et biologique s'impose pour décider de la conduite thérapeutique en vue d'une assistance médicale à la procréation (AMP). De nouveaux marqueurs biologiques de l'infertilité féminine sont constamment étudiés pour évaluer chez la femme la réserve ovarienne, la facilité ou la difficulté de la stimulation ovarienne, la qualité ovocytaire, la qualité embryonnaire et la prédictivité de grossesse à la suite d'une AMP.

La notion d'âge ovarien ou plus scientifiquement de réserve ovarienne est un concept récent qui a progressivement pris une place prépondérante dans le bilan d'infertilité. La valeur pronostique de l'âge est associée aux marqueurs de cette réserve.

2. PRÉCONISATIONS POUR LE PRÉLÈVEMENT :

Le prélèvement doit être effectué au 3^e jour du cycle de préférence.

En cas d'impossibilité on peut le faire au 4^e ou au 2^e mais l'interprétation des résultats sera plus difficile.

Il n'est pas nécessaire de rester à jeun.

3. INHIBINE B :

L'inhibine B est sécrétée par les cellules de la granulosa. Elle reflète la capacité de l'ovaire à sélectionner des follicules et à assurer leur maturation. Un taux < 45 pg au 3^eème jour du cycle a une valeur péjorative.

En cas de problème de compréhension ou de question du patient, contacter un biologiste du laboratoire.

Aucun résultat ne pourra être donné téléphoniquement au patient

